



Wareme, le 03 octobre 2019

Compte rendu du Groupe de Travail « Cohésion sociale #2 »
Commission Locale de développement Rural
02 octobre 2019

Membres de la CLDR :

- Présents : 9 personnes : Etienne CARTUYVELS, Marie-Léonie COLPIN, Axelle de POTESTA, Maxime ETIENNE, Marie-Luce KOKELBERG, Sophie LEONARD, Viviane SBRASCINI, Olivier SIMONON, Muriel WERY.
- Excusés : Dimitri COLIGNON, Patrice DECELLE, Anne DECHAMPS, Joseph KEPENNE.

Présences :

- Pour le CPAS : Laurence LEROY, directrice
- Pour le GAL Jesuishesbignon.be : Sigrid STEPHENNE, chargée de mission « Cohésion sociale »
- Pour la FRW : Colin SONCK, Marc VAN DEN BROECK, agents de développement

Ce compte-rendu est une retranscription catégorisée des différentes propositions émises par les participants lors du Groupe de Travail. Il sera transmis à l'Auteur de PCDR qui aura pour mission de rédiger un ensemble de projets cohérents avec la stratégie.

Objectif 1 - Renforcer la solidarité entre générations et valoriser les compétences des aînés

1. Programme d'activités intergénérationnelles

Les participants ont émis de nombreuses propositions pour favoriser le contact entre générations et valoriser le savoir et savoir-faire des aînés :

- Création d'un potager communautaire et échange de bonnes pratiques et savoir-faire
- Formation à la conservation des aliments (conserves, lacto-fermentation...)
- Groupe de musique intergénérationnel
- Organisation des mercredis du conte – espace de lecture dans une yourte
- Préparation de repas en commun, ou auberge espagnole intergénérationnelle
- Activités extérieures intergénérationnelles (par exemple sur le site du Cortil)
- Organisations d'après-midi de partages de passions
- Organisation de soirée ou après-midi « jeux de société » ou « jeu de cartes »

Le CPAS avait déjà dans ces cartons nombre de ces propositions et souhaitait les mettre en œuvre dans le cadre de l'aménagement de l'ancien café « L'as de cœur » à Borlez en lieu intergénérationnel. Le projet n'a actuellement pas abouti, principalement en raison du manque de places de stationnement à proximité de l'endroit

Le débat mené en réunion a permis de déterminer qu'il n'était pas nécessaire de disposer d'un endroit dédié pour organiser ce type de d'événements. Les infrastructures existantes sont suffisantes. Il s'agira de définir des plages horaires et s'assurer qu'elles n'empiètent pas sur l'utilisation actuelle des salles communales, par exemple par l'ATL (accueil temps libre – voir projet n°4)

La plus grande difficulté concernant ce programme sera de trouver les ressources humaines permettant de le faire vivre. Une solution pourrait être envisagée par la mise en place du projet suivant.

2. Création d'une plateforme locale de volontariat

A l'instar de ce qu'a mis en place la commune de Wanze, cette plateforme aura pour objectif de *tisser des liens entre associations et volontaires, de faciliter l'insertion de ces derniers par des initiatives en matière de formation, de valoriser leur action et de favoriser la reconnaissance de leur rôle essentiel dans la vie locale.*

La mise en place d'une telle plateforme permettra donc de structurer et coordonner l'offre et la demande de volontariat sur la commune. Un coordinateur communal sera désigné pour centraliser les informations et mettre en lien les volontaires, offrir un soutien organisationnel logistique et administratif, et assurer la communication du dispositif.

Cette politique communale de soutien au volontariat répond naturellement à l'objectif abordé lors de la précédente réunion de « *soutenir les associations, le bénévolat et les initiatives citoyennes* » et pourrait être formalisée de manière claire par l'adhésion à la plateforme francophone du volontariat (www.levolontariat.be). Cette dernière offre des outils, des

formations et un soutien méthodologique aux Communes désireuses d'adhérer à la démarche.

Un [Guide à destination des élus politiques communaux](#) souhaitant inscrire le volontariat dans leur politique communale est disponible sur leur site internet.

3. Organisation de ciné-débats

D'abord imaginé comme un ciné-club, éventuellement de plein air, voire comme drive-in, l'idée a évolué suite à la tentative déjà menée par la commune qui n'a pas été un succès. Vu la météo difficilement prévisible en Belgique, il sera préférable de l'organiser à l'intérieur, dans une infrastructure existante. En regard de la richesse de la vie associative et des sollicitations multiples auxquelles sont confrontés les Faimois, il est également préférable de l'organiser durant les mois plus sombres.

Pour que ce projet réponde à son objectif de mixité intergénérationnelle, les films ou documentaires projetés susciteront la réflexion autour de questions de société qui feront l'objet d'un débat. Un animateur aura pour rôle de faire circuler la parole et permettre l'expression d'opinions différentes. Ce projet pourrait être mené en collaboration avec le centre culturel de Wareme et faire appel à des experts extérieurs pour enrichir le débat.

4. Renforcer les liens entre les séniors et les enfants de écoles de la Commune

Les personnes âgées ont beaucoup de savoir et savoir-faire à transmettre, et peut-être du temps à offrir.

Plusieurs idées de rencontres ponctuelles ou régulières, durant les heures de cours ou durant l'accueil temps libre, ont été proposées par les participants :

- Si ma jeunesse était contée : les personnes âgées viendraient ponctuellement témoigner de leur expérience personnelle ou de comment était la vie dans la commune il y a quelques décennies
- Cours de cuisine : les aînés pourraient ponctuellement apprendre aux élèves à cuisiner un repas ou une collation saine
- Papys-mamys conteurs : lecture par des séniors de littérature enfantine
- Partage de passions : certains aînés viendraient en classe partager leur passion pour telle ou telle thématique susceptible d'éveiller l'intérêt des enfants
- Accueil de personnes âgées dans les cantines scolaires : un nombre restreint de personnes âgées seraient invitées à partager le repas des enfants dans la cantine scolaire afin de susciter les échanges et rompre l'isolement des aînés
- Animation par des séniors d'une école des devoirs

Ces propositions, encore à affiner, devront naturellement être approuvées et soutenues par la direction des écoles et rentrer dans leur projet pédagogique. Le comité des parents, dont certains membres font partie de la CLDR pourrait porter la demande.

5. Papy mamy-service

Les aînés ont souvent envie de se sentir utiles, pouvoir contribuer à la société et faire bénéficier de leur expérience et savoir-faire, sans toutefois devoir encore se plier aux contraintes de la vie professionnelle.

L'idée est ici de leur permettre d'effectuer des activités rémunérées, qui bénéficient à la collectivité, leur procurant un revenu supplémentaire sans qu'ils ne soient pénalisés dans leurs droits.

De manière non-exhaustive, les participants ont proposé des garderies ponctuelles pour enfants malades, l'accompagnement d'enfants de la sortie de l'école à leur domicile, des aides au devoir, des travaux de bricolage...

Une plateforme (CPAS – futur coordinateur de la plateforme du volontariat ?) se chargerait de faire le lien entre l'offre et la demande.

Pour rester dans la légalité, les seniors seraient engagés sous contrat de bénévolat (Plafonds de 34,71€ par jour et 1388,40€/an) par la plateforme qui elle-même serait rémunérée par les utilisateurs.

Les « repair café », proposés par les participants, peinent souvent à trouver les bénévoles qui soient disponibles au jour et à l'heure souhaitée. On pourrait imaginer le même type de service avec un dépôt des objets à réparer, par exemple au magasin de seconde main. Le réparateur senior passe à sa meilleure convenance, emporte si nécessaire l'objet chez lui pour le réparer. Il est rémunéré de la manière décrite ci-dessus. L'objectif « écologique » des repair cafés est rempli, mais on passe probablement un peu à côté social et convivial.

Projets non-repris ou non-analysés

- Organisation d'excursions pour les seniors et/ou intergénérationnelles
- Création d'une piscine naturelle pour les enfants
- Mise en place d'un nouveau Conseil communal consultatif des aînés (CCCA)

Objectif 2 - Inscrire l'offre de services dans une procédure d'amélioration continue

6. Création d'une maison multiservices

L'idée est de regrouper dans un seul bâtiment les différents services du CPAS qui sont disséminés sur le territoire communal. Le terme de maison multiservices est propre au jargon du développement rural et représente « *une infrastructure polyvalente pouvant accueillir des services, publics et privés, mise en place pour répondre aux besoins spécifiques de sa population rurale* »

La notion de polyvalence sera primordiale pour financer ce type de projet en développement rural : on y retrouvera donc des services différents. Les participants ont proposé par exemple,

la réalisation d'un local équipé qui pourrait être loué à des gardiennes privées, accueillir les consultations ONE ou la halte-accueil itinérante [Bébébus](#).

Projets non-repris ou non-analysés

- Organisation de brunchs thématiques offrant des informations pratiques sur des sujets concernant les séniors – présence de conférenciers extérieurs
- Etablir un listing des personnes isolées et des PMR
- Distribution de [boîtes jaunes](#) pour les personnes âgées, isolées ou souffrant d'Alzheimer.
- Aménagement d'un local spécifique pour l'ATL (accueil temps libre) : les activités de garderie après l'école ou le mercredi sont actuellement organisées dans la salle La Forge, la salle Patria ou dans l'école de Celles. Un seul local permettrait d'avoir toujours tout le matériel disponible à disposition. Il pourrait également prendre place dans la maison multiservices.
- Mise en place d'un PCS : déjà abordé lors du GT Cohésion sociale 1. Les dossiers de candidature sont déjà rentrés et il est trop tard pour s'inscrire pour cette programmation. On peut également se poser la question si l'importance de la population précarisée justifie l'introduction de ce type de programme à Faimés. A politique régionale inchangée, la réflexion devra être menée conjointement avec d'autres communes pour une programmation prochaine.
- Mise en place d'un espace public numérique. Ce service est [déjà proposé](#) dans la commune
- Création d'une [maison communautaire](#), accueil de jour pour séniors visant à maintenir le lien social à travers des activités culturelles ou de loisir. Mme Leroy, également directrice du CPAS de la commune de Héron où ce type de projet a été mis en place, témoigne de la difficulté de faire vivre ce genre de lieu et déconseille son adoption à Faimés.
- Organiser le transport des personnes âgées. Le [mobi-service](#), proposé par le CPAS répond déjà à ce besoin.
- Réalisation d'un guide des services disponibles pour les aînés. Le GAL Jesuishesbignon.be travaille actuellement sur la réalisation de ce document. A titre d'exemple, un guide similaire réalisé par la [ville de Malmédy](#).

Objectif 3 - Diversifier l'offre de logements offrant durabilité, mixité sociale et générationnelle

7. Création de logements moyens locatifs

Le CPAS a déjà pour projet de faire construire, en collaboration avec la société de logements social Meuse Condroz Logement un ensemble de bâtiments comprenant au rez-de-chaussée un logement de petite taille adapté aux besoins des PMR et des séniors. Un logement à l'étage permettrait quant à lui d'accueillir d'autres catégories de population trouvant difficilement un logement dans la commune de Faimés : ménages monoparentaux, personnes à faibles

revenus... Puisqu'il s'agit de logement social, leur attribution se fait selon des critères stricts sur lesquels la commune n'a pas d'emprise.

Le développement rural offre la possibilité de financer la construction de logements communaux dont l'attribution doit également faire l'objet de critères stricts, mais décidés par la Commune. Cette solution permet de privilégier la population locale (personnes âgées, précaires, monoparentaux...). La FRW est également à l'origine du [concept de logement-tremplin](#) qui permet d'ancrer les jeunes dans la commune.

Il peut donc être intéressant de combiner ces deux démarches pour diversifier l'offre de logements.

Dans le cas de bâtiments multiples, il peut être intéressant d'envisager un [réseau de chaleur](#).

Les participants enrichissent le projet en proposant de le grouper autour d'un projet et d'espaces communs, tels qu'un réfectoire où les repas pourraient être partagés ou un potager/jardin communautaire qui renforcerait les liens entre les résidents.

Une autre possibilité serait de développer un habitat participatif proposant des espaces partagés, sur le modèle des béguinages (<https://goo.gl/2D8Tdu>). Ce type de concept pourrait être développé dans une ferme en carré qui ne serait plus exploitée et que la commune acquerrait dans le cadre de son ODR. Le rez-de-chaussée serait réservé aux seniors, les étages aux autres types de ménages, garantissant ainsi une mixité générationnelle.

L'*Oasis de vie*, proposée par un participant, regrouperait quant à elle du logement, les espaces communs et des services répondant aux besoins des résidents. Une attention particulière sera apportée au développement des liens intergénérationnels. Par exemple, un des espaces communs pourrait être utilisé comme garderie, au minimum pour les enfants des résidents, et être animée par les seniors habitant l'oasis.

Projets non-repris ou non-analysés

- Construction d'une résidence service : les résidences services sont des ensembles de logements pour les personnes âgées associés à des services collectifs. En Wallonie, ce type d'établissement doit être adossé à une maison de repos officiellement agréée par le Service Public de Wallonie. Le financement de ce type de projet ressort de l'AVIQ (Agence pour une vie de Qualité – www.aviq.be) et est difficilement imaginable dans le cadre d'une Opération de développement rural.
- Construction d'un logement Abbeyfield : les maisons Abbeyfield sont constituées d'une dizaine de logements individuels privés destinés à des personnes d'âge mûr capables, lors de leur entrée, d'être autonomes, et qui choisissent de vivre avec les autres habitants, de partager des responsabilités et de s'entraider dans une ambiance conviviale (www.abbeyfield.be). Les habitants deviennent automatiquement membres d'une asbl propre à chaque maison et gérée par eux. Il s'agit donc plutôt d'une initiative privée, même si la Commune de Watermael-Boisfort a construit sur

son territoire plusieurs bâtiments destinés à du logement, dont un est loué à une asbl abbeyfield locale.

- Faciliter [l'habitat kangourou](#). Un sénior, ou un couple de séniors, dont l'habitation est devenue trop grande, accueille un jeune, un jeune couple, un ménage monoparental à son domicile en échange d'un loyer et / ou de services ou d'aide. Souvent, la maison est séparée en deux logements individuels, avec parfois des espaces partagés. Les freins administratifs sont nombreux, bien que la législation vienne d'évoluer vers plus de souplesse. Le rôle de la Commune pourrait être de faciliter les démarches administratives (obtention d'un permis d'urbanisme), de mettre en contact demandeurs et corps de métiers, d'organiser des séances d'information sur le sujet...
- Habitat intergénérationnel avec un étudiant (www.1toit2ages.be). Le principe est un peu le même que l'habitat kangourou, si ce n'est qu'une seule personne est accueillie durant la durée de ses études. L'offre d'enseignement supérieur dans la région n'est probablement pas suffisante pour promouvoir ce type de solution qu'on retrouve plutôt en milieu urbain, bien que le centre de formation IFAPME de Villers-le-Bouillet ne soit pas loin.
- Création d'un habitat groupé pour personnes handicapées

Objectif 4 - Renforcer la communication communale et l'information des habitants

Trois idées proposées (Amélioration des panneaux d'affichage, utilisation du calendrier Intradel, réalisation d'une newsletter) ont fait l'objet d'une réflexion lors du GT Cohésion sociale #1 à travers le projet « *Améliorer la communication des événements organisés sur la commune* » et peuvent également parfaitement répondre à l'objectif de renforcement de la communication de manière générale.

Projets non-repris ou non-analysés

- Réalisation d'une page Facebook communale : le projet est déjà en cours de réflexion au sein du Collège et sera mis en place sous peu, une fois qu'auront été définies les modalités de modération
- Engagement d'un crieur public. Déjà mise en place dans divers villages en France, l'idée pourrait être concrétisée dans le cadre du marché mensuel, ou lors des événements organisés sur le territoire : l'administration communale, les associations, les commerçants voire les particuliers déposent leur message dans une boîte prévue à cet effet, accompagnée d'une somme modique pour rétribuer le crieur qui est souvent un comédien.

A transférer au GT Transition

- Mise en place d'un Système d'échange local (S.E.L.) ou d'une banque de temps

A transférer au GT Mobilité

- Aménager des points de covoiturage (covoit'stop) avec des bancs, abris, etc...

Projets répondant au défi Ruralité

- Installation d'un [Physio-parc](#), à proximité du Cortil ou à proximité des futurs logements séniors / intergénérationnels

Projets répondant au défi Cohésion sociale #1

- Mise en place de jeux intervillages
- Faciliter l'organisation de la fête des voisins
- Acquisition d'un triporteur pour emmener les PMR en balade
- Mettre en place un Comité des jeunes
- Réaliser un calendrier des activités associatives
- Organiser le Festival de la soupe
- Organiser des cortèges de carnaval
- Organiser des ateliers d'Arts du cirque
- Organiser des rencontres inter villages : c'est l'objet principal du *Family day* organisé en octobre par la Commune
- Thé dansant ou bal musette l'après-midi

Pour le secrétariat de la CLDR,
Colin Sonck et Marc Van den Broeck

Evaluation des séances

Les participants ont été invités à remplir un formulaire d'appréciation qui permettra aux Agents de la FRW d'améliorer la qualité de leurs animations.

Aucun participant n'a complété le document :

- | | |
|---|----|
| 1. Respect des horaires | -% |
| 2. Local adapté | -% |
| 3. Qualité de l'animation | -% |
| 4. Objectifs de la réunion clairs et sensés | -% |
| 5. Méthodologie de travail intéressante | -% |
| 6. Séance productive | -% |
| 7. Travail personnellement enrichissant | -% |
| 8. Plaisir de participer | -% |
| 9. Evaluation globale | -% |

Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, vous pouvez contacter Colin Sonck ou Marc Van den Broeck (Fondation Rurale de Wallonie) au n° 019/58.93.20 ou par courriel : c.sonck@frw.be ou m.vandenbroeck@frw.be ou Ludovic Rase (agent relais de l'Opération) au 019/339 869 ou ludovic.rase@faim.es.be